

Responsabilité Ethique, Sociale et Environnementale - RAPPORT 2022

La société Orolux SA s'est engagée dans une démarche d'amélioration durable avec la volonté de prendre en considération les intérêts des parties prenantes que sont les salariés, les partenaires commerciaux ainsi que les communautés.

Ce présent rapport informe nos parties prenantes des améliorations apportées au sein d'Orolux SA dans les domaines de l'environnement, de l'éthique et du social.

Responsabilité Ethique

Relation avec nos Partenaires Commerciaux

Un code de conduite est transmis à tous nos nouveaux fournisseurs ou sous-traitants rappelant les engagements de notre politique d'entreprise responsable. En tant que fournisseurs et sous-traitants, ils font partie intégrante de notre processus de production. C'est pourquoi, nous attendons d'eux qu'ils adhèrent à nos valeurs.

Développement des Communautés

Consciente de sa responsabilité à soutenir le développement des communautés de sa région, Orolux SA s'engage à leur côté au quotidien. Notre entreprise apporte son aide financière à de nombreuses associations locales, qu'elles soient humanitaires, culturelles ou sportives. Pour 2022, elles ont été au nombre de 30.

La priorité d'Orolux SA est d'apporter son soutien aux collectivités locales, la société reste donc attentive aux divers projets ou besoins portés à sa connaissance.

Orolux SA a également à cœur de soutenir l'économie de sa région en consommant local dès que cela lui est possible et en faisant appel en priorité à des artisans locaux lorsqu'il y a besoin.

Rapport Social

Bien-être de nos salariés

Orolux SA veille à la sécurité et au bien-être de ses collaborateurs.

De ce fait, divers investissements et améliorations ont été réalisés courant 2022 dans cet objectif : achats de nouveaux équipements liés à la sécurité et à la santé, achat de nouveaux établis réglables en hauteur pour les ateliers de soudage et de satinage, mesure des émissions et de l'exposition individuelle aux places de travail, etc.

Egalités de traitement

Orolux SA ne pratique ni ne tolère aucune forme de discrimination. L'entreprise emploie des personnes de toutes nationalités, couleurs de peau, religions, sexe et âge. Elle veille à l'égalité des chances et des salaires entre hommes et femmes. Elle ne refuse pas la candidature d'une personne sur la base d'un handicap. Son objectif est d'occuper toute personne selon sa capacité personnelle pour son propre épanouissement comme pour la bonne marche de l'entreprise.

Apprentis et Formation Continue

La société collabore depuis plusieurs années avec le Service de la Formation du Canton du Jura en ce qui concerne la formation d'apprentis en mécanique. En 2022, Orolux SA a formé 8 apprentis mécaniciens.

Nous avons également la volonté d'offrir la possibilité à des étudiants techniciens ES ou ingénieurs de réaliser leurs formations en effectuant leur stage ou leur alternance au sein de nos équipes techniques. En 2022, nous avons ainsi accueilli 2 étudiants en formations supérieures.

Afin d'assurer la pérennité de l'entreprise et sa volonté de rester à la pointe de la technologie tout en permettant le développement personnel de ses collaborateurs, l'entreprise assure également la formation continue de ces derniers au travers de cours spécifiques et adaptés. Courant 2022, 38 collaborateurs ont pu ainsi bénéficier de formations spécifiques.

Santé & Sécurité au Travail

Orolux SA a adopté une politique Santé & Sécurité au Travail par laquelle elle s'engage à offrir des conditions de travail sûres et saines à ses employés, à prendre toutes les mesures nécessaires pour minimiser les risques d'accident et de blessures et les risques pour la Santé.

L'ensemble des collaborateurs sont équipés des EPI nécessaires à l'exercice de leur fonction. Nous veillons régulièrement à ce que ces équipements de protection soient bien portés et nous les adaptons au fur et à mesure aux besoins de nos collaborateurs.

Sur l'année 2022 plusieurs investissements ont été réalisés pour maintenir un niveau important de sécurité dans l'ensemble de nos locaux : sécurisation complète de notre nouveau bâtiment dans lequel nous avons emménagé en automne 2022, modernisation de notre centrale incendie ainsi que de notre centrale gaz, achat de nouveau GSM, remplacement de tous nos extincteurs obsolètes, etc.

Orolux SA veille à la formation régulière de ses équipes de secours. En 2022, l'ensemble des équipes de secours avait leurs formations à jour. Elles seront à renouveler sur 2023.

Etant conscients qu'un bon climat travail favorise le bien-être et l'estime de soi et, qu'à l'inverse, des conditions de travail défavorables peuvent avoir une influence néfaste et causer des problèmes de santé. En 2022, 72 de nos collaborateurs et collaboratrices ont bénéficié de la formation pour la Prévention des risques psycho-sociaux.

Quelques formations SST ont également été dispensées en interne pour nos collaborateurs des ateliers Montage et Production (bonne posture de travail, formation sensibilisation au bruit, etc.).

Rapport Environnemental

Orolux SA est consciente des impacts négatifs que son activité peut engendrer sur l'environnement. Notre société poursuit une politique environnementale qui se veut performante sur le long terme et qui est évolutive. Différentes actions permettant de minimiser l'impact environnemental ont été mises en place.

Consommation d'Energie

Orolux SA a recours en grande partie à du courant qui respecte l'environnement provenant de la centrale hydroélectrique de La Goule. Une grande surface de toit est couverte de panneaux solaires, afin d'apporter une compensation à la consommation électrique nécessaire à l'activité. La production solaire de l'année 2022 représente 10% de l'électricité totale de l'entreprise.

Début 2020, Orolux SA a signé une convention d'objectifs avec la Confédération visant à accroître notre efficacité énergétique, obtenant ainsi le label de l'AEnEC « **CO2 & KWH réduits** ». Un de nos objectifs a été atteint durant l'année 2022 grâce à une meilleure gestion des groupes froids de nos machines et leur mise en arrêt hors production.

Chauffage et Récupération de Chaleur

Orolux SA se chauffe, en partenariat avec la commune du Noirmont et les différentes entités du groupe, grâce à une chaudière à distance utilisant une source d'énergie respectant l'environnement, à savoir le bois sous forme de copeaux et de plaquettes. De plus, Orolux SA s'est doté d'un système de récupération de la chaleur sur ses compresseurs, la chaleur récupérée est ensuite réinjectée dans le circuit de chauffage à distance. La chaleur ainsi récupérée durant l'année 2022 représente environ 50% des besoins en chaleur de l'entreprise !

Réductions des Emissions néfastes

Au travers d'analyses environnementales, Orolux SA suit l'évolution de ses émissions avec pour objectif constant, la réduction de ces dernières.

Nos micro-stations d'épuration nous permettent de nous assurer qu'aucune substance polluante n'est déversée dans les canalisations.

Afin d'encourager nos collaborateurs à la réduction des émissions liées à leur mobilité, nous avons travaillé à l'élaboration d'un « Plan de Mobilité ». L'intégralité de la mobilité des collaborateurs est gérée via l'outil FairPark.

Courant 2022, nous avons souhaité réaliser un sondage afin de faire évoluer notre Plan de Mobilité en fonction des besoins et des demandes de nos employé.e.s notamment en termes de Transports en commun. Après avoir analysé les réponses à ce sondage, il nous apparaît nécessaire de travailler sur le sujet dans les mois à venir.

Nous donnons accès à nos collaborateurs à des bornes de recharge électrique leur permettant de recharger leur voiture électrique. Des bornes de recharge supplémentaires ont été installées sur 2022 afin de répondre à la demande toujours croissante de nos employé.e.s. dans ce domaine.

De plus, Orolux s'est équipé elle-même de véhicules propres afin de réaliser ses diverses courses locales de manière écologique.

Substances Dangereuses

Soucieuse de l'impact néfaste des substances dangereuses sur la santé et sur l'environnement, Orolux SA forme et informe ses collaborateurs sur les précautions à suivre concernant l'usage de ces produits.

Dès que cela est possible, l'entreprise substitue aux produits très dangereux des substances moins nocives.

Tous nos déchets dangereux sont éliminés par des entreprises externes spécialisées.

Courant 2022, nous avons fait appel à CSD Ingénieurs SA située à Delémont afin de réaliser une étude environnementale complète de nos ateliers utilisant des substances potentiellement dangereuses pour l'homme et l'environnement. Cette étude a permis notamment à Orolux SA de répondre aux exigences de l'Ordonnance sur les Risques Majeurs. La conclusion donnée dans le rapport de CSD Ingénieurs SA est que « l'ensemble des mesures préventives et de contrôle mises en place par Orolux SA limitent les risques et doivent être poursuivies ».

Réduction de la Production de Déchets

Afin de réduire au maximum notre production de déchets nous assurons :

- le recyclage de la benzine de nettoyage ;
- le filtrage et le recyclage de l'huile de coupe ;
- le nettoyage et le recyclage des copeaux d'usinage ;
- le nettoyage de nos eaux usées via une micro-station d'épuration, afin de ne rejeter à l'égout de la commune que des eaux conformes.
- Le recyclage du papier par déchiquetage puis compactage pour une ré- utilisation à l'emballage.

De plus, depuis quelques années, nous travaillons à la suppression progressive des cartons de transport au bénéfice de caisses (type palettes) permettant de charger directement les pièces à l'intérieur ainsi qu'au remplacement des plateaux « sagex » par de nouveaux conditionnements plus pérennes et moins polluants.

Nos collaborateurs sont formés et informés quant au tri des déchets et à la récupération de la matière défectueuse. Ceci afin que tous soient sensibilisés aux risques environnementaux liés à notre activité.

Le Noirmont, le 26.06.2023

La Direction,

Benjamin Heiniger

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Heiniger', with a long horizontal stroke extending to the right.